



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL *du 18 décembre 2014 (extraits)*

Etaient présents : M. CHOLLEY, maire, Mme EVERAERT, Mme LE BLANC, M. REPAIRE, Mme GRISON-JAILLET, M. PRIEUR-LAURENT, Mme CARNERO, adjoints, M. LE BLANC, Mme EYMARD, M. ANTONI, Mme DABADIE, Mme ANTONI, M. CARDOUX, M. BOUVIER, M. PATIN, Mme YOUNSI, Mme MORET MIGUET, M. PILORGET, M. EPRY, Mme CADOT, M. NOVEL, M. BUATOIS.

Représentés : Mme DOUARIN, pouvoir à M. CHOLLEY, M. MERCIER, pouvoir à Mme MORET MIGUET, Mme WALTER, pouvoir à Mme ANTONI, Mme BOISSEAU, pouvoir à Mme CARNERO.

Absents : M. ANDRETTI, Mme JOLY, M. LOGA.

Secrétaire : Mme YOUNSI.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte sans observation le procès-verbal du conseil municipal en date du 13 novembre 2014.

Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes:

✓ défense de la commune dans une action intentée contre elle suite à un recours en annulation contre le permis de construire n°091 667 141 0004 délivré le 8 juillet 2014 au profit de la société immobilière I3F pour un projet de logements sociaux sis 14 route de Longpont,

✓ désignation de Maître ALONSO, avocat, en vue de représenter la ville,

✓ conclusion d'un marché public relatif à l'installation éventuelle et mise en œuvre de matériel de régie (éclairage, sonorisation, structures) à l'occasion des spectacles du Ludion avec la société EMBASE pour un montant maximum annuel de 12 000 € TTC,

✓ conclusion d'un avenant au marché public de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de type modulaire d'un gymnase avec Monsieur LEVANDOWSKY pour un montant prévisionnel des travaux à 1 317 486 € TTC et la rémunération du maître d'œuvre à 105 398,4 € TTC, compte tenu de

l'intégration de la salle de musculation dans le projet et des exigences des services des pompiers, et d'un avenant au marché public de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de type modulaire d'un club ados pour un montant prévisionnel des travaux à 373 494 € TTC et la rémunération du maître d'œuvre à 33 614,40 € TTC.

DÉSIGNE, à l'unanimité, les délégués de la commune au sein du conseil d'administration du collège Blaise Pascal (réduction du nombre de représentants par l'Education Nationale) :

- Délégué titulaire :

M. Romuald PRIEUR-LAURENT

- Délégué suppléant :

Mme Florence MORET MIGUET.

PREND ACTE de la présentation des rapports 2013 sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable et du service assainissement des services de la communauté d'agglomération du Val d'Orge.

Monsieur le Maire revient sur la séance du conseil communautaire du mercredi 17 décembre qui a traité notamment du mode de gestion du service public de distribution d'eau potable.

Après présentation des résultats de l'étude sur l'examen des différents modes de gestion du service public d'eau potable, les membres du conseil communautaire ont décidé de mener des études

L'essentiel de la séance du Conseil municipal

- Adoption du Budget Primitif 2015.
- Modification n° 1 du PLU : enquête publique du 05 janvier au 07 février 2015.

A retenir

- Prochain Conseil municipal : **jeudi 29 janvier 2015**
- Prochain Conseil communautaire : **mercredi 04 février 2015** au Trianon (Villemoisson)

complémentaires afin de permettre à la communauté d'agglomération de choisir en 2015 le mode de gestion qui sera opérationnel en 2017 : régie ou délégation de service public.

Lors de cette séance, il a été décidé que plusieurs réunions publiques d'information sur le territoire de la communauté d'agglomération seront organisées en 2015, ainsi qu'une consultation publique.

Par ailleurs, il y aura également une information spécifique lors d'un conseil municipal.

ADOpte, par chapitre, à l'unanimité, pour la section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes, la décision modificative n° 1 de la Ville comme suit :

Désignation	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	74 000 €	74 000 €
011 «charges à caractère général»	-11 000 €	
012 «charges de personnel et frais assimilés»	60 000 €	
65 «autres charges de gestion courante»	50 000 €	
022 «dépenses imprévues»	-25 000 €	
013 «atténuations de charges»		33 000 €
70 «produits des services, du domaine et ventes diverses»		6 000 €
73 «impôts et taxes»		20 000 €
74 «dotations, subventions et participations»		15 000 €
INVESTISSEMENT		
041- «opérations patrimoniales»	19 200 €	19 200 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Les orientations budgétaires ont été présentées lors du conseil municipal en date du 13 novembre et le projet de budget a été présenté lors de la commission finances en date du 4 décembre.

Monsieur le Maire indique que la stabilité du montant total du budget masque les arbitrages rendus nécessaires par la baisse des dotations et la hausse du prélèvement de l'Etat.

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrées en dépenses et en recettes, le **Budget Primitif 2015** de la ville à un montant de :

- investissement 2 192 500 €
- fonctionnement 5 321 900 €.

DÉCIDE, à l'unanimité, de créer deux postes dans le cadre du dispositif «contrat d'accompagnement dans l'emploi» pour le service entretien et le service technique.

DÉCIDE, à l'unanimité, du versement d'une somme de 1 700 euros nets au professeur du conservatoire

réalisant la transcription de partitions d'opéra pour des ensembles instrumentaux en vue du spectacle de fin d'année scolaire en juin 2015.

APPROUVE à l'unanimité, les termes de la convention à passer avec la PEP 91 pour le séjour en classe d'environnement d'une classe du groupe scolaire Les Erables, du 23 au 28 mars 2015, à Saint-Martin-de-Bréhal pour un montant de 13 297 €, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

APPROUVE à l'unanimité, la passation d'une convention avec la ville de Brétigny-sur-Orge pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant domicilié à Villemoisson-sur-Orge et scolarisé en CLIS à Brétigny-sur-Orge ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à refacturer à la famille les frais de scolarité aux conditions de Villemoisson.

APPROUVE à l'unanimité, la passation d'une convention avec l'association 2M pour l'organisation d'une session théorique du BAFA du 19 au 26 avril 2015 dans les locaux périscolaires Emile Bouton, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire souhaite transmettre trois informations :

✧ **Projet de fusion des agglomérations**

La commission régionale de la coopération intercommunale (C.R.C.I.) s'est réunie le 11 décembre : le Préfet de région a présenté les avis émis par les communes et des collectivités concernant les projets de fusion des communautés d'agglomération et de communes. 95% des collectivités de la grande couronne ont émis un avis défavorable au projet de fusion.

✧ **Modification n° 1 du PLU**

L'enquête publique se déroulera du 5 janvier au 7 février 2015.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- samedi 10 janvier 2015 de 8h30 à 12 heures
- samedi 7 février 2015 de 8h30 à 12h.

✧ Une benne à ordures a renversé une maman à proximité de l'école Bouton, heureusement sans gravité. La mairie a rappelé à la société de collecte la SMAER et à la communauté d'agglomération qu'il faut éviter les abords des écoles entre 8h et 8h45.



Bonne Année 2015

*à tous les Villemoissonnais
et les Villemoissonnaïses !*